



Le Sallésien



Bulletin Municipal d'Information
Février 2021 N° 2021-01

Le mot de la Maire



Salles-Lavalette
commune de



C'est avec un plaisir renouvelé que je m'adresse à vous, dans ce deuxième numéro de notre bulletin municipal, dont la publication sera trimestrielle. Ce lien avec la population est d'autant plus important que la crise sanitaire dure et continue à nous priver des événements et rencontres auxquels nous sommes si attachés.

Croyez bien que nous mettons tout en œuvre pour rester à l'écoute de vos besoins et pour que ce temps suspendu soit mis à profit pour travailler à la concrétisation des engagements et des projets pour lesquels vous nous avez élu-e-s.

C'est ainsi que l'équipe municipale est mobilisée dans la recherche active de nouveaux restaurateurs, le lancement des travaux de la Maison Chartier, un projet de rénovation thermique de nos logements locatifs, l'organisation d'événements et de projets culturels et un projet global de plantations qui sera mis en œuvre avec les habitant-e-s.

Ces actions contribueront à l'animation et au développement des 2 labels « Villages Fleuris » et « Territoire Bio engagé » qui concourent à l'attractivité de notre commune.

Nous sommes également très actifs au sein de la Communauté De Communes Lavalette Tude Drone et du Pays Sud Charente, pour ne laisser passer aucune opportunité de partenariats et de financements qui nous permettront de lancer des projets importants que nous ne pourrions pas envisager seuls.

La clé du développement de nos territoires ruraux est en effet la coopération avec les autres collectivités, les services de l'État, les acteurs culturels et économiques du Département et de la Région, en lien étroit avec les associations et les citoyen-n-es désireux de s'impliquer dans la vie locale.

Ce travail de fond pourrait passer un peu inaperçu si nous n'avions pas à cœur de partager avec vous toutes les informations qui nous semblent utiles pour que vous puissiez vous impliquer, nous questionner, nous faire des propositions, contribuer à la dynamisation de notre commune.

Ce bulletin, est un élément essentiel de la communication que nous avons souhaité améliorer pour mieux répondre à vos attentes en la matière. Un site Internet en cours de refondation et notre présence accrue sur les réseaux sociaux permettront de partager les informations importantes en temps réel et de mieux recueillir vos demandes autant que vos idées.

Nous savons que la crise sanitaire et la crise climatique auxquelles nous sommes confronté-e-s redonnent une attractivité aux territoires ruraux qui voient une recrudescence des acquisitions immobilières et projets d'installations de jeunes ménages désireux de changer de mode de vie. L'avènement de la fibre optique est un enjeu très important pour inscrire notre commune dans cette dynamique, de même que la création et la rénovation de logements locatifs.

Restons solidaires et confiants pour relever tous ces défis !

Avec les meilleurs vœux de l'équipe municipale.

Carine DAULON

La fibre ! Quesaco ?



Vous l'avez tous constaté sur nos routes, les travaux de déploiement de la fibre optique sont en cours de finalisation. L'accès à la fibre est prévu courant 2021.

Qu'est-ce que la fibre ?

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux. La fibre optique permet une connexion plus rapide que le réseau classique en cuivre.



Le raccordement

Le raccordement est la dernière étape avant de bénéficier de la puissance de la fibre chez soi. Il consiste à tirer un câble de fibre optique entre le point de branchement au réseau public situé dans la rue et une prise optique qui est installée à l'intérieur de l'habitation ou du local professionnel. L'équipement de l'opérateur (box) se branche ensuite sur la prise optique. Le raccordement est réalisé par l'installateur de l'opérateur choisi par l'abonné.

Grâce au montage financier mis en place par les collectivités, le raccordement n'est pas facturé à l'utilisateur. Sur le réseau public fibre, l'utilisateur ne paie que son abonnement. Cependant, sur la propriété privée, si des travaux s'avèrent nécessaires pour acheminer la fibre (viabilisation, élagage, goulottes à poser dans le logement par exemple), ils sont à la charge du propriétaire, comme pour les autres réseaux d'eau ou d'énergie. Le propriétaire peut les faire lui-même ou les confier à une entreprise d'électricité, de voirie et

réseaux divers ou d'élagage de son choix. Sur le domaine public, les travaux sont pris en charge par les collectivités. Par ailleurs, certains opérateurs peuvent facturer des frais d'accès au service (FAS) à leurs abonnés. Ces frais ne sont pas des frais de raccordement.

Une fois le réseau public d'accès à la fibre déployé, votre opérateur devrait vous contacter.

Aujourd'hui, si vous avez déjà contracté un abonnement auprès d'un opérateur qui vous permet d'avoir un accès internet, téléphonique et peut être selon votre contrat un accès à un pack de chaînes de télévision, vous devez changer votre contrat pour un contrat fibre afin de pouvoir bénéficier d'un débit internet plus rapide. Le prix de cet abonnement, qui reste à votre charge et qui remplacera votre abonnement actuel, est fixé par votre opérateur.

SI vous n'avez pas encore de contrat vous permettant l'accès à internet.

Votre opérateur ou fournisseur doit vous fournir certaines informations obligatoires. Il ne peut pas vous imposer une durée de contrat illimitée. Un dépôt de garantie peut être exigé. Si vous êtes en situation de handicap, vous devez bénéficier de services et produits adaptés. En cas de litige, vous pouvez notamment saisir le médiateur des communications électroniques.

Les opérateurs pour les particuliers, les TPE et les professions libérales



Aux arbres citoyens !

Afin de développer nos labels « Village fleuri » et « Territoire bio engagé », nous avons programmé des projets de plantations et des événements, échelonnés sur toute l'année 2021.

Le premier d'entre eux se concrétisera dès le 04 Mars par la **création d'un verger municipal participatif**. Il nous permettra d'intégrer le réseau « [Communes à croquer](#) » dont l'objectif est d'encourager les Maires de France à planter des arbres fruitiers dans les espaces publics de leur commune.

Ce projet est construit en partenariat avec les associations « [LaMIE](#) » (Maison de l'Inclusion pour l'Environnement) et « [Mémoire fruitière des Charentes](#) ». Il s'inscrit également dans le « Programme Alimentaire Territorial » de la CDC Lavalette Tude Dronne.

Nous avons décidé d'implanter le verger sur la parcelle municipale située en face du cimetière.

La journée du 04 Mars est une première étape; elle sera consacrée à un atelier de greffage encadré par « Mémoire fruitière des Charentes », suivi de la plantation des 43 arbres fruitiers de variétés anciennes et régionales, adaptées à la



AUX ARBRES CITOYENS!

Judi 4 mars 2021
9h30 à 17h00
À Salles - Lavalette
RDV 9h15 au stade



nature du terrain et à son exposition: pommiers, poiriers, pruniers, cerisiers.

Le chantier sera conduit sur un mode participatif: habitants, personnes en insertion, élu-e-s, agents municipaux, bénévoles,... seront associés à la mise en œuvre de ce beau projet.

Le programme de la journée comprendra l'accueil, l'atelier greffage, le pralinage des racines, un déjeuner tiré du sac et le chantier de plantation.

Attention ! Les règles sanitaires seront scrupuleusement respectées: port du masque, groupes de 6 personnes

distantes les unes des autres de 1,5m, les groupes étant éloignés les uns des autres.

Si vous souhaitez y participer d'une quelconque manière, n'hésitez pas à nous le signaler !

Inscriptions auprès de Matthieu Le Roux (LaMIE):

Tél: 07 69 01 87 35 ou mail: m.leroux@assolamie.org

Coup de projecteur sur le Pays Sud Charente

Après la Communauté De Communes Lavalette Tude Dronne, nous vous présentons le **Pays Sud Charente** qui regroupe les 2 communautés de communes LTD et 4B, représentant **90 communes** et **39 000 habitants**.

Ce grand territoire est administré par un Syndicat Mixte créé en 1999, en remplacement du SIVOM dont la vocation principale était la gestion des ordures ménagères.



Beaucoup de chemin parcouru depuis lors, au gré des réformes territoriales qui ont façonné notre organisation administrative et politique en attribuant des compétences spécifiques à chacune des échelles: Régions, Départements, Pays, Communautés De Communes, Communes ...

Le Pays Sud Charente exerce aujourd'hui 3 missions principales :

1. Il anime le programme européen LEADER et le partenariat avec la Région Nouvelle Aquitaine :

Comment ?

- En soutenant financièrement des projets qui contribuent à faire du Sud Charente un territoire

attractif pour de nouvelles populations, touristes et entreprises.

2. Il met en œuvre le Contrat local de Santé dont la priorité est de lutter contre le phénomène des déserts médicaux que nous connaissons bien.

Comment ?

- En accompagnant des projets de Maisons de Santé dont 3 sont à ce jour engagés : Montmoreau, Villebois-Lavalette et Saint Séverin;
- En recherchant des professionnels de santé pour les encourager à s'installer sur notre territoire en valorisant son attractivité: situation géographique, qualité de vie, prix du foncier et de l'immobilier, services, desserte en transports, commerces, fibre, équipements ...

3. Il anime et valorise la filière Bois Forêts

Comment ?

- En suscitant la création d'associations de propriétaires forestiers;
- En assurant la surveillance sanitaire des forêts privées;
- En remettant en état des chemins ruraux forestiers;
- En faisant la promotion du bois local et régional dans la construction;
- En accompagnant les entreprises de la filière sur le territoire.

La commune de Salles-Lavalette est représentée dans les instances du Pays Sud Charente par sa 1ère adjointe.

Vie des services: portrait d'un agent

Gilles Prézat: Un homme heureux d'exercer son métier, au service de la Commune.

Cela fait 15 ans que Gilles a choisi de travailler dans la fonction publique, en tant qu'agent technique polyvalent, en temps partagé entre Salles-Lavalette et Montignac le Coq.

Il était auparavant salarié d'un transporteur, chargé du ramassage scolaire et de l'entretien du garage.

Cet homme discret, originaire de la campagne et très attaché au mode de vie rural, est un véritable « couteau suisse », capable de prendre en mains des tâches très variées: entretien de l'atelier municipal, du matériel, du camion, des bâtiments, logements et chemins communaux ...

Son travail est rythmé par les saisons : fauchage et entretiens des espaces verts au printemps et en été et entretien des bâtiments en automne et hiver. S'il revendique de savoir « faire un peu de



tout », ses préférences vont tout de même aux travaux d'extérieur. Il apprécie de travailler en équipe avec Isabelle Czerwinski et Christophe Basland, chacun-e exerçant ses compétences en complémentarité avec celles de ses collègues sous la responsabilité d'Emmanuel Goupilleau.

Interrogé sur les projets qu'il aimerait voir se réaliser, dans un « monde idéal », il énumère :

- La réfection des rues et trottoirs du bourg
- Un nouveau bâtiment communal au Buisson
- Une nouvelle épareuse ...

Mais, en homme très conscient des réalités budgétaires auxquelles sont confrontées les petites communes, il sait bien que tous ces projets peuvent demander du temps et cela ne bride en rien son ardeur à la tâche !

Ets SIMONNET & FILS: Le rayonnement d'une entreprise sallésienne

Cela bouge dans les **Ets Simonnet**. Augmentation de la superficie du bâtiment (150m²), embauche d'une personne

supplémentaire au sein de l'atelier pour la saison printemps/été, des remorques qui fleurissent sur le parking, une enceinte installée autour du terrain, les projets et réalisations n'ont pas manqué ces derniers mois. En adhérant au groupement d'achat Univert, Christophe Simonnet a pu développer la gamme « espaces verts » avec des meilleurs prix « donc davantage de ventes », confie-t-il. « La demande évolue, nous nous adaptons » témoigne Christophe Simonnet. « Nous avons des clients qui viennent de plus en plus loin grâce au stock ».



Et quel stock ! Le journal local avait titré sur la « caverne d'Ali Baba ». Oui ! Chez Simonnet on trouve de tout ou presque en matière de pièces agricoles, de jardinage ou de matériel forestier. Les agriculteurs et entrepreneurs agricoles peuvent toujours s'y approvisionner en pièces diverses, courroies et roulements mais les particuliers sont aujourd'hui nombreux à pousser la porte pour acheter une tondeuse en ayant la garantie d'un matériel suivi et entretenu.

« Nous avons une clientèle dans un rayon de 50km », explique le chef d'entreprise sallésien. « Certes, Internet nous fait de la concurrence mais au final ce qui fait la différence ici c'est le conseil, le stock et le facteur humain ».



Horaires d'ouverture

Mairie

Lundi:	08:45 – 12:00 14:00 – 17:30
Mardi:	08:45 – 12:00 14:00 – 17:00
Mercredi:	Fermé
Jeudi:	08:45 – 12:00
Vendredi:	14:00 – 17:30
Samedi:	Fermé
Dimanche:	Fermé

Relais postal

Lundi au vendredi:	13:00 – 15:00
Samedi:	09:00 – 11:00
Dimanche:	Fermé
Heure limite de dépôts des lettres et colis:	14:00

Garderie

Lundi, mardi, jeudi & vendredi:	07:30 – 08:45 16:45 – 19:00
---------------------------------	--------------------------------

Église

Tous les jours	
Période scolaire	09:00 – 16:30
Hors période scolaire	08:00 – 12:00



Contacts

Mairie

Le bourg
16190 Salles Lavalette

05 45 60 30 64

mairie.salleslavalette@wanadoo.fr

Ce bulletin est tiré à 200 exemplaires.
Dépôt légal n° 2021-01-362.
La mairie et la commission « Communication » sont responsables de la publication. Toute remarque ou réclamation doit être adressée au siège de la commission: mairie de Salles-Lavalette
Ont participé à la rédaction de ce numéro
• Carine DAULON
• Lea DESCHOENMAECKER
• Sacha MARCADIER
• Brigitte RICCI
• Pierre BOUSSEAU
• Thierry CRESPO
• Jean François DRIAY
Directrice de la publication: Carine DAULON

Vaccination contre la Covid

La vaccination est considérée comme un axe essentiel de la lutte contre l'épidémie de Covid-19.

Le déploiement de la vaccination se fait progressivement avec une priorité donnée depuis le 27 décembre 2020 aux publics les plus vulnérables au virus et les plus susceptibles de développer des formes graves de la maladie.

Il s'agit:

- des personnes âgées en établissements: Ehpad, USLD, résidences services seniors;
- des personnels qui travaillent dans ces établissements lorsqu'ils sont à risque de développer une forme grave du Covid-19;
- des professionnels des secteurs de la santé (y compris libéraux) et du médico-social, des pompiers et des aides à domicile âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités depuis le 4 janvier 2021;
- des personnes handicapées hébergées dans des établissements spécialisés et



leurs personnels âgés de 50 ans et plus et/ou présentant des comorbidités;

- des personnes âgées de 75 ans et plus vivant à domicile.
- des patients vulnérables à très haut risque qui

doivent avoir une prescription médicale de leur médecin traitant pour bénéficier de la vaccination sans critère d'âge.

La prise de rendez-vous dans des centres de vaccination se fait par téléphone:

- Centre de Montmoreau: **09 52 45 24 16**
- Centre de Dignac: **07 49 19 77 80**
- Centre de Barbezieux: **05 45 78 78 04**

ou internet: <https://www.doctolib.fr/vaccination-covid-19>

Pour toutes celles et ceux qui sont seules et ne disposent pas d'aides, veuillez contacter la mairie pour une assistance à la prise de rendez-vous et l'organisation du transport.

Société de chasse

Vu le contexte de la crise sanitaire, la Société de Chasse a subi de nombreux aléas comme beaucoup d'entre nous. La première vague a permis au gibier de proliférer à grande vitesse. Lors de la seconde vague, nous avons eu l'autorisation de chasser le gros gibier (sanglier, chevreuil) ; Malheureusement, beaucoup de dégâts ont été enregistrés en amont.

La Société de Chasse joue un rôle important dans le domaine agricole, que ce soit :

- Pour les corbeaux détruits au moment des semis de maïs;
- Pour les renards chassés tout au long de l'année pendant la période de chasse puis en battues administratives organisées par un Lieutenant de Louveterie;
- Pour le blaireau piégé par une personne agréée par la Fédération de Chasse et sous l'autorité du Lieutenant de Louveterie;
- Pour le chevreuil, toujours aussi nombreux sur notre territoire malgré le nombre de bracelets faits en vue de réguler sa prolifération;
- Pour le sanglier, chassé au maximum pendant la période d'ouverture de la chasse puis en battues administratives. La prolifération de celui-ci donne beaucoup de soucis du fait qu'il se déplace constamment et qu'il est difficile de prévoir son arrivée sur des cultures où il trouve le nécessaire pour se nourrir.



La Société de Chasse comptabilise un nombre de chasseurs qui augmente d'année en année et voit progressivement de jeunes chasseurs s'impliquer dans le fonctionnement de notre Société.

Nous les en remercions.

La Société de Chasse remercie également les propriétaires pour leur compréhension face aux désagréments causés par tous ces animaux. Nous les remercions aussi, pour leur gentillesse de nous accorder le droit de passage sur leurs terres et pour le bon accueil qui nous est réservé lorsque nous nous présentons chez eux.

L'ensemble des membres du bureau souhaite à toutes les sallésiennes et tous les sallésiens une très bonne année 2021.

Membres du bureau

Président : Daniel DUBOIS

Vice président : Charles BILLAC

Secrétaire : Gwenaël ARNAUD

Secrétaire adjoint : Dominique DUBOIS

Trésorière : Carine DAULON

Trésorier adjoint : Christophe CHAPELET

Portrait de sallésien-ne-s

« S »: Une vie sous le drapeau, un cœur dans son village

Appelons la « S ». Elle est née en 1931 à Salles Lavalette de parents agriculteurs. Son père a exercé deux mandats de maire. Après des études commerciales, le premier emploi toujours un peu difficile à trouver, « S » apprend que l'armée recrute des femmes! En effet, nous sommes en pleine guerre d'Indochine et les hommes sont au front. Après avoir passé l'examen du Ministère de la Défense, « S » intègre l'administration militaire. Là, commence au gré des mutations son tour de France: Angoulême, Bordeaux, Dieppe, Poitiers, et beaucoup d'autres.



Elle travaille en civil, sauf quand elle part en exercice, vêtue de son treillis, ou lors des manifestations officielles où elle revêt son tailleur bleu. Son métier lui permet de rencontrer beaucoup de monde se souvient-elle, alors qu'à l'époque, pour nombre de femmes, la vie se cantonnait à l'univers familial.

Elle se déplace aussi dans les casernes. En fin de carrière, « S » travaille au « Bureau Organisation, Mobilisation, Effectifs » et accède au statut de personnel militaire.

Son service gérait 7 régiments d'active et autant de réserviste. Sa vie a été « riche et heureuse », reconnaît-elle. Elle se rappelle, avec un brin de nostalgie, l'esprit de corps, l'amitié et la solidarité qui régnaient.

Mais voilà, son village natal lui manque. Au bout d'un an passé à l'école militaire de Tulle, la chance lui sourit. Profitant d'une possibilité de mutation, elle est affectée à Limoges,

ce qui lui permet de revenir régulièrement chez elle.

« S » y termine sa carrière comme major, le plus haut grade accessible pour les femmes à cette époque. Elle décide de prendre sa retraite « Chez Colette » où elle coule une vie paisible dans la maison familiale.

Dans chaque numéro, nous souhaitons relater un petit bout de vie d'un habitant de Salles Lavalette. Vous aussi, quel que soit votre âge, contactez-nous pour vous raconter !

Toute une histoire: Les Halles de Salles Lavalette

Dans les siècles passés, toutes les communes où se tenaient régulièrement foires et marchés importants, possédaient leur halle. Près de nous, celle de Villebois Lavalette, construite en 1665, en est un remarquable exemple. **Salles-Lavalette, avec ses foires de grande renommée eut aussi sa halle et même « ses halles ».**

La première, si ancienne qu'il est impossible d'en retrouver l'origine, était adossée tout le long du mur de l'église longeant la rue, côté place. Construite en bois avec charpente sur poteaux, elle ressemblait à une sorte de hangar long et peu profond.



Mais sa longueur fut réduite lors de l'édification des contreforts du clocher au XVIIIème siècle. On l'appelait alors la « **petite halle** ». Nous ignorons sa date de démolition, cependant, elle existait encore en 1839, « à titre provisoire » pouvait-on lire.

A cette époque, il y avait à Salles-Lavalette douze foires par an, plus un marché par semaine. Super U n'avait pas encore ouvert....

En 1821, le Conseil Municipal décida la construction d'une « **nouvelle halle** ». Celle-ci sera construite en 1824 à l'arrière du chevet de l'église, en bordure du mur qui délimitait le cimetière de l'époque. Elle occupait donc l'actuelle petite place, agrémentée par l'élégante balustrade en pierre que nous connaissons tous.



Construite en maçonnerie, elle mesurait 180 m² couverts. On trouvait à l'intérieur 18 bancs attachés de trois mètres dont 6 étaient réservés aux bouchers.

Nous voyons encore à Villebois des bancs du même genre. Les espaces de vente mis en location étaient une source de revenus pour la commune.

Vers 1850, l'importance et la renommée des foires de Salles-Lavalette prenant de plus en plus d'ampleur, la halle s'avéra trop petite pour accueillir tous les forains désirant y prendre place. En 1861, soit 10 ans plus tard, le Conseil municipal décide la construction d'une deuxième halle.

Elle sera réservée aux bouchers. Ce bâtiment est encore visible aujourd'hui : c'est celui qui abrite le bureau de poste et la salle des fêtes.



Salles-Lavalette offrait donc aux commerçants deux halles:

« **la nouvelle halle** » et

« **la halle aux bouchers** ». Tout semblait bien se passer lorsqu'en 1876, la nouvelle halle subit un violent incendie. Malgré tous les efforts cette halle fut entièrement détruite. Les moyens pour combattre le feu étaient inexistantes.

Il ne restait donc plus que la « halle aux bouchers ». Cette dernière, avec ses arcades ouvertes sur la rue fut le témoin des foires dont l'importance nous est difficilement imaginable aujourd'hui.



NB : Ce texte est extrait d'un document « Promenade à Salles Lavalette » écrit par Monsieur Daniel MARONNAUD, Maire de Salles Lavalette entre 1965 et 1983 humaniste et historien passionné. Qu'il lui soit ici rendu hommage.

Notre communauté comprend des expatriés de tous horizons: Royaume uni, Pays bas, Suisse, Belgique, Afrique du Sud, Italie,... Ils représentent environ 15% de notre population et participent activement à la vie sociale et économique du village. C'est pourquoi nous avons décidé de partager avec eux une partie de ce bulletin. Ce premier article est entièrement consacré aux formalités que les ressortissants britanniques doivent accomplir afin de continuer à résider en France suite au Brexit.

Brexit – how to reside in France if you are a British national or family member of a British national

Brexit has taken place. If you haven't already done so, it is time to apply for your Withdrawal Agreement residence permit as a British national, or family member of a British national, who settled in France before 1st of January 2021. Some family members who move to France after 1st of January 2021, are also eligible for a Withdrawal Agreement residency permit under specific conditions.

Here are the steps you need to take to secure your residency in France:

- You must apply online for a Withdrawal Agreement residence permit:
[Saisine des services de l'Etat par voie électronique - BREXIT \(interieur.gouv.fr\)](https://interieur.gouv.fr)
- You have until 1st July 2021 to apply. Remember, best to apply sooner rather than later.
- Once your application has been validated, the prefecture will invite you by e-mail for an appointment to get your photo and take your fingerprints.
- Your residence permit will then be sent to you by post.



- If you have already applied for a residence permit on the website that was created in 2019 under a no-deal Brexit, you do not need to re-apply online.
- By 1st of October 2021, you must hold a Withdrawal Agreement residence permit

The online application is simple and straightforward. It is available in both English and French. Should you

struggle to complete your application yourself, a number of organization's have been appointed by the British government to provide practical assistance to British nationals and their family members. The Charente is covered by the Church of England – Diocese in Europe:

<https://www.frenchresidency-support.org/>

You will find further information on the following websites:

<https://www.gov.uk/government/publications/france-register-your-residency/living-in-france-register-your-residency>

www.brexit.gouv.fr

Retrouvez cet article en français sur notre site internet

Le point sur nos projets

Rénovation maison Chartier



Le projet en est au stade de l'ouverture des appels d'offres. Les entreprises qui œuvreront sur le chantier seront sélectionnées dans les prochains jours et les travaux devraient débuter au printemps.

Le projet visant une haute performance énergétique du bâtiment, nous sommes éligibles à un financement par Certificats d'Economie d'Energie (CEE). Nous avons engagé des discussions avec les entreprises rachetant ces certificats afin d'obtenir les financements les plus élevés possible.

Rénovation thermique de nos bâtiments



L'énergie étant un des enjeux majeurs de ces prochaines décennies, il est donc plus que jamais vital d'engager la chasse au gaspillage. C'est pourquoi la commune, en s'appuyant sur l'ensemble des aides proposées par l'état et

les fournisseurs d'énergie, va lancer le projet de renforcement de l'isolation thermique de ses bâtiments. Habitations locatives, mairie, restaurant, boulangerie, gîtes et salles municipales feront tous l'objet de ce programme qui sera réalisé sur l'année 2021.

Recrutement gérants restaurant



Après une première campagne de recrutement menée en décembre qui s'est révélée infructueuse, nous avons réinitié un nouveau processus dès le 4 janvier.

Parmi plus de vingt nouvelles candidatures, nous avons, à l'unanimité, porté notre choix sur **Stéphane et Carine Cavicchioli**, un couple de professionnels lyonnais.

Après la visite des locaux et un entretien par visio conférence, nous avons été conquis par ce couple enthousiaste, professionnel et posé.

Si la route est encore longue avant de retrouver « L'Envie

Gourmande » animée, nous mettons tout en œuvre pour les aider à finaliser leur installation.

Vous pourrez découvrir leur portrait dans le prochain numéro du Sallésien...

ÉTAT CIVIL

Naissances

- TAKTOUK Zyno 04.02.2021

Décès

- BASLAND Ginette 14.12.2020

- MARIE Maryse 19.12.2020

- LÉTARD Jean 04.02.2021

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées